

# Très haut débit: les opérateurs ambitionnent de fibrer 80% des locaux d'ici 2022

Après avoir été à la traîne pendant des années par rapport au calendrier de déploiement, les parties prenantes de l'accès à Internet haut débit (bureaux d'études, opérateurs, intégrateurs, équipementiers, fournisseurs de services) annoncent collectivement que l'objectif gouvernemental de fibrer 80% des locaux d'ici 2022 sera atteint.

Très haut débit : les raccordements devraient s'accélérer en 2022

Pénurie de fibre, manque d'effectifs qualifiés : pendant de longues années, le spectre d'un retard planait quant au respect du calendrier du Plan France Très Haut Débit, lancé au printemps 2013 par le gouvernement. Aujourd'hui, Étienne Dugas, Président de la Fédération InfraNum (qui regroupe plus de 200 entreprises participant d'une manière ou d'une autre à la mise en oeuvre de ce plan) assure que l'équipement des 80% des locaux (logements, entreprises et administrations) en fibre optique (technologie FTTH) sera effectif d'ici 2022.

Le déploiement de la fibre optique a retrouvé sa vitesse de croisière, et devrait encore s'accélérer. Le cap des 4 millions de prises FTTH produites par an devrait être franchi en 2019 (progression de 2,6 à 4,3 millions en 2 ans). Les recrutements devraient eux aussi connaître des niveaux record (6400 nouveaux collaborateurs d'ici fin 2019, soit 2,5 fois plus qu'en 2018).

6,5 millions de locaux n'auront d'accès Très haut débit en 2022

Le chantier du déploiement du Très haut débit se poursuivra au-delà de 2022, le nombre de prises à connecter au-delà de cette date étant estimé à 6,4 millions (dont 2,2 millions auront besoin de mix technologique - THD radio et satellite), a annoncé Pierre-Michel Attali, Vice-président d'InfraNum et dirigeant du cabinet Idate. Mais, problème : parmi ces 6,4 millions de prises, au moins 3 millions n'ont pas encore trouvé de financement. Le raccordement de ces prises, réputées les plus difficiles, pourrait coûter 5,715 milliards d'euros.

InfraNum espère que les pouvoirs publics prennent en charge une partie de la note. « Le modèle des réseaux d'initiative publique (RIP) a su créer les conditions favorables à l'exercice des opérateurs locaux, qui ont insufflé une véritable dynamique dans ces zones comparées aux zones privées », fait savoir la fédération. Elle souhaiterait que soient débloqués à cette fin 2,6 milliards d'euros de fonds publics, dont 800 millions sur le budget l'Etat.